

1/ Passe de SAINT-VINCENT

Passe		Passe de St-Vincent
Position WGS 84		22° 01,700' S / 165° 57,200' E
Limites	LHT max	Nil
	TE max	Suivant la destination
Point d'embarquement du pilote	Pas d'embarquement ou débarquement de pilote, transit seulement avec pilote déjà à bord.	
Point de débarquement du pilote		
Jour et nuit restrictions		Accessible de jour uniquement.
Autres		Profondeurs d'eau disponible : <ul style="list-style-type: none"> ➤ A la passe : 60 m. ➤ Vers Nouméa : 10 m.

2/ Baie de BOURAIL

Passe		Baie de Bourail
Position WGS 84		22° 39,500' S / 165° 25,700' E
Limites	LHT max	Consulter le pilotage
	TE max	
Point d'embarquement du pilote	Consulter le pilotage	
Point de débarquement du pilote		
Jour et nuit restrictions		Accessible de jour uniquement.
Autres		

3/ Passe de POYA

Passe		Passe de POYA	
Position WGS 84		21° 26,800' S / 165° 03,000' E	
Limites	LHT max	200 m	
	TE max	13 m	
Point d'embarquement du pilote		Passe de Poya : 21° 27,700' S / 165° 01,060' E Ou Passe de Muéo : 21° 25,000' S / 164° 55,000' E	
Point de débarquement du pilote		Passe de Poya	
Jour et nuit restrictions		Accessible de jour uniquement.	
Autres			

4/ Passe de MUEO (accès Népoui)

Passe		Passe de MUEO	
Position WGS 84		21° 23,900' S / 164° 56,900' E	
Limites	Type	Pour minéraliers	Pour Navires-citerne
	LHT max	163 m	140 m
	TE max	8,10 m	8 m
	Autres	largeur max 25,50 m	Port en lourd max 15 000 t et moins de 10 000 t de produits pétroliers
Point d'embarquement du pilote		Passe de Muéo : 21° 25,000' S / 164° 55,000' E si pilotine disponible, sinon Passe Duroc, Passe Deverd ou passe de Dumbéa	
Point de débarquement du pilote			
Jour et nuit restrictions		Accessible de jour uniquement.	
Autres			

5/ Passe DUROC (accès port KNS Vavouto et Baie Chasseloup)

➔ Voir LIMITES USUELLES - Côte Ouest - PORTS ET RADES – VAVOUTO

6/ Passe DEVERD (accès Théoudié)

Passe		Passe DEVERD	
Position WGS 84		20° 45,000' S / 164° 15,000' E	
Limites	LHT max	Nil	
	TE max	Suivant la destination	
Point d'embarquement du pilote		➤ 20° 44,000' S / 164° 12,000' E A 2 M. dans l'W de la passe pour les ports de la côte Ouest ➤ 20° 44,600' S / 164° 14,300' E A 0,4 M. au N de la bouée cardinale pour mouillages Théoudié	
Point de débarquement du pilote		Avant la passe, par le travers de la bouée rouge 20° 45,050' S / 164° 15,700' E	
Jour et nuit restrictions		Accessible jour et nuit.	
Autres		Largeur utile de 0,6 M. au 107°.	

7/ Passe de KOUMAC (accès Karembé et Paagoumène)

Passe		Passe de KOUMAC	
Position WGS 84		20° 40,770' S / 164° 14,930' E	
Limites	LHT max	190 m	200 m pour accès K3
	TE max	10 m	13 m venant de K3
Point d'embarquement du pilote		2' de la passe sur l'alignement au 037° 20° 42,5' S / 164° 13,5' E	
Point de débarquement du pilote		A la sortie de la passe, temps permettant.	
Jour et nuit restrictions		Accessible de jour uniquement malgré balisage lumineux.	
Autres		Largeur utile de 0,5 M. au 037° et 0,2 m. au 014°.	
Accès		Karembé : TE max 10 m. ; TE max K3: 13 m	
		Paagoumène par S récif baron et W récif Archbold : TE max 6,50 m.	

8/ Passe de la GAZELLE (sortie Paagoumène)

Passe		Passe de la GAZELLE
Position WGS 84		22° 23,200' S / 163° 56,600' E
Limites	LHT max	Nil
	TE max	Suivant la destination
Point d'embarquement du pilote	Pas d'embarquement ou débarquement de pilote, transit seulement avec pilote déjà à bord.	
Point de débarquement du pilote		
Jour et nuit restrictions		Accessible de jour uniquement.
Autres		Largeur utile de 0,6 M. au 060° et 0,3 M. au 035°.

9/ Passe de POUM (accès aux mouillages de Poum et Tanlé)

Passe		Passe de POUM
Position WGS 84		20° 15,250' S / 163° 52,900' E
Limites	LHT max	Nil
	TE max	Suivant la destination
Point d'embarquement du pilote	Prise du pilote à Nouméa, passe Deverd ou dans la passe.	
Point de débarquement du pilote	A la sortie de la passe.	
Jour et nuit restrictions		Accessible jour et nuit.
Autres		Largeur utile de 1,1 M.